

LE MOT DU PRÉSIDENT

Qu'en 2022 nous puissions tourner la page du Covid !

Vous avez été tous très fidèles à notre association en 2021 malgré le contexte épidémique, nous espérons tous vous revoir en 2022.

2020 et 2021 ont été des années difficiles pour les associations ; néanmoins le conseil d'administration de votre association a su rester mobilisé. Si les conférences sont restées à la part congrue et pour cause, le travail a été intense au niveau des publications. Pas moins de sept livres sur deux ans et un huitième en cours de maquette : le livre de Dominique Bouverat sur « Le Pays de Cruseilles ». Un record en si peu de temps. En cours d'année 2022, outre ce livre, nous préparons l'édition d'un ouvrage sur les « Sabaudismes » de Savoie : ces mots que l'on connaît tous, que l'on utilise souvent, mais qui ne sont pas des mots français : abader, mazot, encoubler... mais aussi sur les Échos salèviens 2022 qui font partie de votre abonnement.

L'année 2022 verra le commencement des travaux de rénovation de la maison Guillot

mise à disposition par la mairie d'Andilly pour notre bibliothèque. Le toit devrait être restauré à partir de février, un nouveau retard dû à la présence d'amiante dans les tuiles notamment générant un coût supplémentaire. L'Association « Apollon », du nom d'un papillon, qui se consacre à la protection de l'environnement nous rejoindra. Apollon a pour « but d'acquérir et de transmettre des connaissances sur l'environnement naturel et lui assurer protection et aide. L'association s'attache à assurer la défense de l'environnement naturel et faire découvrir, connaître, aimer la nature par tous, particulièrement la jeunesse. Elle intervient fréquemment dans les écoles ainsi qu'auprès des collectivités. Ainsi nous intégrerons ensemble « une maison de l'Histoire et de l'environnement ». D'ailleurs Apollon, présidé par Jacky Lachenal a déjà relayé notre demande de financement participatif auprès de la fondation du patrimoine. Il est encore possible de contribuer à ce financement avec à la sortie une belle réduction d'impôt (<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/maison-du-patrimoine-et-de-l-histoire-dandilly>)

Parmi les projets en cours, notons un travail piloté par Pierre Cusin avec Dominique Miffon et Dominique Ernst sur un parcours patrimonial et historique pour la commune de Vulbens. Ce sont environ trente panneaux en cours d'écriture.

Des projets pour les années à venir. Vous pouvez participer !

1 - Les croix de mission

un projet de travail de recherche sur les croix de missions du secteur de la communauté de communes du Genevois, des Bornes et du pays de Cruseilles et de Chaumont, destiné à être publié.

Ces croix sont un patrimoine qui reflète des croyances et des pratiques religieuses qui se sont développées surtout au XIX^e et XX^e siècle. Le repérage des croix est presque terminé. Vous pouvez apporter une contribution de plusieurs façons :

1 - par des photos de croix de missions actuelles ou passées, quelques-unes ont disparu du paysage ou ont été rebâties.

2 - par des documents souvent qui émanent des paroisses : bulletins paroissiaux, lettres, etc. qui précisent la date de la mission, le nom du missionnaire...

3 - des photos, des processions organisées lors de ces missions.

Nous souhaiterions publier un travail en deux parties :

- d'une part montrer comment fonctionne une mission, avec quelles directives du diocèse, quels missionnaires, quelles congrégations, etc.
- d'autre part réaliser une typologie des croix. La documentation utile à la réalisation de ces deux parties sera fournie aux volontaires. Les documents sont centralisés par Jean-Louis Sartre (jl.sartre@gmail.com)

2 - L'histoire chronologique des communes

Réaliser un ouvrage collectif sur l'histoire chronologique par commune du territoire en partant de Seyssel, en suivant le cours des Usses jusque dans les Bornes et en direction de la frontière suisse vers Saint-Cergues, soit environ 80 communes. Les communes réunies, anciennement savoyardes, peuvent être intégrées au projet si nous trouvons des volontaires. Notre bibliothèque, avec principalement les monographies communales, sera d'un précieux secours. Après avoir mis en place une méthode de travail, une réunion, sera organisée pour les volontaires. Vous souhaitez mettre en valeur une commune que vous connaissez bien, n'hésitez pas à nous contacter. Ce travail a déjà été réalisé sur une bonne partie du département de la Savoie dans une collection intitulée « 1000 ans d'histoire de la Savoie ». Quatre volumes sont déjà parus. Nous espérons que d'autres académies suivront pour réaliser ce travail sur toute la Haute-Savoie. Si vous voulez en savoir plus, vous pouvez vous inscrire auprès de notre président.

Claude.megevand@74mail.com.

3 - Reconstituer le territoire en 1730 et montrer les évolutions à ce jour. (maisons, route, cultures...)

Ce travail est réservé aux professionnels de la cartographie. Un embryon de ce travail avait été réalisé pour l'inauguration de la Maison du Salève sur Etrembières et Veyrier.

Cotisation 2022

Elle est maintenue à 40 € comme l'an dernier. Si vous souhaitez continuer à nous suivre merci de renvoyer votre bulletin d'adhésion ci-joint sans tarder pour éviter les relances.

Votre président, Claude Mégevand.

Dominique Ernst : à chacun son Salève, de A à Z

Il fallait oser, Dominique Ernst l'a fait. Dès la première notice, « *Abris-sous-blocs : « Longtemps, une partie du Salève a été enserrée par des milliers de tonnes de glace... »* nous réalisons combien son dictionnaire « **amoureux** » du Salève (*) sera utile et enrichissant. À peine ce récit engagé, vous vous demandez si vous entrez dans une œuvre littéraire, version proustienne « *de la recherche d'un temps-salévien-perdu-mais-retrouvé* » ou une œuvre de science-fiction (fragments de littérature). Un peu des deux peut-être, car celui que nous admirons aujourd'hui porte dans ses entrailles rocheuses une saga de quelques centaines de millions d'années. Une goutte d'eau glaciaire devant « *l'éternel* » préciserait « *l'écclésiaste* ». Car son créateur nous entraîne dans les méandres spectaculaires d'une histoire extraordinaire. Un jeu de pistes pour adultes chevronnés, quand de la première lettre de son alphabet, vous filez du côté de la « *géologie* », puis des « *glaciers* » à « *l'Art paléolithique* » jusqu'aux « *magdaléniens* », nos lointains ancêtres, et ainsi de suite, escaladant le temps jusqu'au « *téléphérique* », indispensable pour redescendre chez soi. C'est passionnant !



Le Salève vu depuis Vovray-en-Bornes.
@Nathalie.Debize.

Notre « *modeste montagne géniale* » vient de se glisser sur nos rayons de bibliothèques aux côtés des Alpes et du Jura, avec ses 250 notices et illustrations. Tel est l'art de son auteur, nous entraîner ou parfois « *varapper* » à ses côtés sans vertige ni fatigue, à l'exemple du poète « *Te souviens-tu du jour où gravissant la cime / Du Salève aux flancs azurés / Dans un étroit sentier qui pend sur un abîme / Nous posions en tremblant nos pas mal assurés ?* » (...) (Lamartine et Byron).

Journaliste au « *Messenger* » et au « *Dauphiné Libéré* », auteur de plusieurs textes et recueils d'histoires et de légendes villageoises et montagnardes du Vuache et du Salève [Syndicat du Vuache, du Salève, La Salévienne], ce Genevois savoyard au regard pétillant est un arpenteur de territoires et de mémoires. Son secret : il est né conteur-glaneur d'images, d'archives, d'odyssées singulières recueillies, retranscrites, revivifiées sous sa plume précise et colorée, la baguette de son âme de sourcier. Son dictionnaire constitue une prodigieuse source documentaire multidisciplinaire, géographique, géologique, géo-historico-politique, littéraire, poétique, sentimentale, rocambolesque, fantastique, touristique... Il a ainsi croisé allobroges et burgondes, chartreux et faux-monnayeurs, douaniers et contrebandiers, sorciers, sorcières et diabolotins, varappeurs et espions, philosophes dépressifs ou contemplatifs, artistes, savants, hommes d'État, entrepreneurs, créateurs, ethnologues, sauveteurs, écologistes, sans oublier le peuple des animaux : ânes, loup, ours, ogre, indifférents aux marcheurs, aux pèlerins et aux promeneurs du dimanche assoiffés d'air pur et de lumière quand le brouillard sévit sur la vallée : « *effrayant !* »

Une foule hétéroclite et fascinante de personnages réels ou imaginaires anime

l'ouvrage, ainsi Gargantua avec ses extravagances, Frankenstein et sa créature, Stendhal qui voulait faire sauter le massif, Michel Simon « *éphémère troglodyte* », le mal luné conteur danois Andersen, ou encore le père de San Antonio, un temps citoyen de Genève, Frédéric Dard moquant cette « *très sotte montagnette en forme de pâté en croûte* » (baleine endormie)... Mais en contrepoint, l'enthousiasme de personnalités différentes, comme de Saussure, Victor Hugo, Liszt, Théophile Gauthier, Verdi, Wagner, l'élégant diplomate genevois qui l'aurait volontiers partiellement annexé, saint François de Sales et ses bénédictions, Jean-Jacques Rousseau et ses rêveries, le président des États-Unis, Ulysses Grant et son humour militaire : « *Quelle position idéale pour bombarder Genève !* » en 1877 alors en promenade sur les crêtes, le parfum du « *Grand Meaulnes* », ou encore les mystérieuses origines du « *Da Vinci code* » !

Parmi les nombreux amis du Salève, nous retrouvons Paul Guichonnet souvent cité, Paul Tapponnier, Jean-Vincent Verdonnet, la perspicace « *bande des quatre* » à l'origine de La Salévienne et bien sûr notre Parisien fidèle à la région et au site de l'association, Gérard Lepère « *personnage singulier parmi les passionnés* » dicit son ami co-auteur de leur livre richement illustré « *Le Salève et son chemin de fer à crémaillère* », édition La Salévienne. Ce brillant ingénieur chercheur dans le domaine de l'aviation (radar puis système anticollision) n'a pas pu résister à l'appel des gouffres et des grottes du Salève, spéléologue chevronné à ses heures, organisateur de centaines de visites souterraines, quand il ne parcourt pas les sentiers, en quête d'ultimes débris ou vestiges d'un petit train désormais mythique (*Chemin de fer du Salève*).

À l'honneur : la tulipe de Neydens

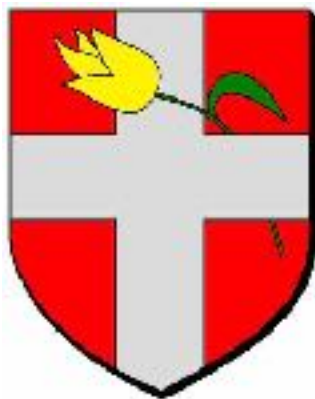


La tulipe de Neydens @
groupenaturefaverges.over-blog.fr.

Admirateur et connaisseur de la flore régionale, Dominique Ernst ne pouvait oublier la célèbre tulipe de Neydens, tant cette tulipe sauvage devenue rare est désormais précieuse. Cette plante à fleur jaune étiquetée *Tulipa sylvestris* par les botanistes illuminait en abondance le piémont du Salève, et certaines terres en plaine entre bords de ruisseaux et talus délicatement ensoleillés, il y a encore un siècle. Hélas, sa gracile beauté printanière séduisant les regards, les mains repartaient (trop) généreusement fleuries. L'auteur cite à juste titre John Peter, qui l'évoque dans son « *Livre de famille protestante* » (1891) en arrivant à Neydens « *Le ruisseau [la Creuse] traverse des prés toujours verts, où mai voit croître en abondance la tulipa sylvestris, à la fleur jaune. De Genève au Mont de Sion, on la trouve seulement là et dans les replis d'un vallon, près du pont de Sierne à côté de Villette* », description assortie d'un dessin à la plume de son contemporain, le peintre genevois Alfred Rehfous. Il reste quelques spécimens protégés à l'état sauvage (interdiction de les cueillir) sur le territoire communal. Le village entretient une relation particulière avec cette fleur depuis qu'elle fut choisie comme emblème par le premier

« Club des Anciens » renommé « Le Club des Tulipes ». Elle allait ensuite figurer sur le blason communal, blason de la Savoie avec sa « Croix de Savoie blanche sur fond rouge » choisi en 1416 par son premier duc, après avoir été écusson puis bannière comtale au XII^e siècle. Suite à son « design relooké », il est également logo municipal.

Selon le Bulletin municipal n° 40 (novembre 2021) la « tulipe de Neydens » sera à l'honneur le 30 avril 2022, et ainsi chaque année. Cette idée présentée par l'association « Sentiers Neydens » a été spontanément approuvée par la municipalité. Cette fête populaire sera organisée sur la nouvelle place de la mairie, avec au programme diverses animations et restaurations, en lien avec d'autres associations communales. Des plants fleuris seront proposés aux particuliers intéressés. « Sentiers Neydens » a sélectionné une variété qui s'en approche au plus près et la mairie en a acheté 5 000 bulbes. Une partie de ces bulbes a été plantée pendant l'automne par les membres des Sentiers et le service technique un peu partout au chef-lieu et dans les hameaux, une autre étant destinée aux enfants de l'école. « *En héraldique une tulipe d'or symbolise l'inspiration heureuse* » précise Dominique Ernst, heureux présage, alors longue vie à la tulipe de Neydens !



Blason de Neydens.
Wikipédia.

Marie-Claire Bussat-Enevoldsen le
12/12/2021

(*) Dominique Ernst : **Le Salève de A à Z. Dictionnaire d'une montagne modeste et géniale.** Ed. Slatkine, Genève, 2021. Cet ouvrage est disponible auprès de La Salévienne, au prix de 25 €.

Conférence Philibert Simond

Peu de monde rassemblé dans la salle des fêtes de Présilly pour écouter M. Bernard Juillet sur ce savoyard peu ordinaire qu'est Philibert Simond. Il est né à Rumilly en 1755 d'un père originaire de Samoëns. Il a un parcours peu « catholique » si on peut se permettre ce qualificatif. Après une formation religieuse au petit séminaire de Rumilly, il devient prêtre en 1779 et il est affecté au Petit Bornand comme vicaire. Il quitte rapidement sa fonction pour aller étudier à la Sorbonne et revient comme vicaire auprès de son oncle qui est curé de Gruffy. Il se préoccupe des questions matérielles. Il achète un château presque en ruine près de Chéran. En 1788, il s'enfuit en Alsace où il est nommé professeur à Strasbourg. En 1791, il est nommé vicaire général de l'évêque conventionnel du Bas-Rhin. Il épouse les théories de la Révolution et devient un acteur important. En 1791, il est élu député à la convention nationale et commissaire de la Convention en Savoie avec L'abbé Grégoire, Hérault de Séchelle et Jago. Il joue un rôle primordial dans l'adhésion de la Savoie à la Révolution. D'août à novembre 1793, il est commissaire près de l'armée des Alpes. Ami de Hérault de Séchelle et partisan de Danton, il finira le 13 avril 1794, sur l'échafaud pendant la période de la Terreur. Un parcours singulier pour ce savoyard dont l'histoire est peu connue en Savoie.

Enfin une bonne nouvelle pour notre « patois »

Ce que nous appelons notre patois est en fait une vraie langue qui a mille ans d'existence. Elle a été baptisée « Francoprovençal » au XIX^e siècle, induisant des confusions sur ces origines. Aujourd'hui certains la dénomment « Arpitan » (la langue des Alpes) d'autres, « le Savoyard » (mais avec une vue un peu trop restreinte) Peu importe, il s'agit de la même chose. Sa pratique dépasse les frontières politiques puisqu'elle est pratiquée en Suisse romande, en Val d'Aoste et dans une petite partie du Piémont. Si elle a été beaucoup utilisée à l'oral, on trouve des écrits remontant au XIV^e siècle. Récemment des comptes en francoprovençal ont été découverts aux Archives d'État de Turin de cette époque. Ils concernent la famille Thoires et Villars qui figuraient parmi les seigneurs importants du département de l'Ain actuel. Ils sont en cours de traduction par les chercheurs de l'Institut Gardette¹ de l'université catholique de Lyon. Jusqu'en 2021, l'enseignement en collège ou lycée a été confidentiel. La présentation, en option au bac, était tolérée... mais devant des professeurs d'occitan... à Valence mais seulement pour quelques élèves. Suite à la loi Molac, du nom d'un député breton, le ministère de l'éducation nationale vient de reconnaître enfin le francoprovençal dans une circulaire parue le 14 décembre 2021. On doit en grande partie cette reconnaissance à Marc Bron d'Habère-Poche qui a fait le siège de l'Académie de Grenoble et des ministères depuis près de 30 ans. Il est lui-même enseignant dans notre langue vernaculaire. La circulaire précise « *introduit par la loi constitutionnelle n° 2008724 du 23 juillet 2008 portant modernisation des institutions de la V^e République, l'article 751 dispose que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ». A ainsi été confirmée la volonté*

institutionnelle d'œuvrer pour la préservation et la valorisation des langues régionales. »

Une belle victoire pour tous ceux qui se sont engagés pour étudier notre langue vernaculaire, l'enseigner et la défendre. Pour en savoir plus :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm>



Les ateliers de généalogie de Menthonnex-en-Bornes

Les ateliers ont lieu tous les troisièmes samedis du mois à la salle du conseil municipal de Mentonnex-en-Bornes de 14 à 17 h 00 :

- samedi 15 janvier 2022
- samedi 19 février 2022
- samedi 19 mars 2022
- samedi 16 avril 2022.



¹ L'institut Gardette est spécialisé dans les langues régionales, particulièrement le francoprovençal et l'occitan ainsi qu'en ethnographie. Il possède une bibliothèque riche sur toutes les langues de France.

Les Jeudis du patrimoine de Saint-Julien-en-Genevois

Un jeudi par mois à l'espace Jules Ferry 2, avenue de Genève à Saint-Julien-en-Genevois :

- jeudi 20 janvier 2022 : l'enseignement à Saint-Julien de Jules Ferry à madame de Staël,
 - jeudi 17 février 2022 : fermes et maisons un style régional,
 - jeudi 17 mars 2022 : le savoyard, une langue ou un patois ?
 - jeudi 14 avril 2022 : à nos grands hommes, Jacques Duboin, un utopiste savoyard.
- Tous les adhérents de La Salévienne sont invités à participer aux conférences des Jeudis du patrimoine.

L'oratoire des Usses à Cruseilles, un mystère à éclaircir !



Les gorges des Usses
@Tony Bussat.

Les gorges des Usses sont un lieu chargé d'un riche patrimoine historique. En effet cet obstacle naturel a connu des traces des phases

d'occupations depuis l'Antiquité et au Moyen Âge. Néanmoins la grande partie de ce patrimoine est encore méconnue. Il existe sur un chemin près des falaises côté Cruseilles un ancien oratoire abandonné creusé dans la falaise. Situé à, environ, 2 mètres, 2 mètres 50 de hauteur, on distingue un semblant d'escalier y menant, taillé également dans la roche. La cavité arrondie



fait 56 cm de haut sur 31 cm de large et 25 cm de profondeur. Celle-ci peut être assez grande pour faire rentrer une statuette de la Vierge.

En dessous de la cavité nous pouvons lire le message « POSUERUNT ME CUSTODEM. » Cette inscription signifie "Ils ont fait de moi leur gardien". Ce vers serait tiré du cantique des cantiques. On retrouve cette inscription sur plusieurs oratoires au cours du XIX^e siècle dans le lyonnais, l'Auxois...



Photos et schéma
@Tony Bussat.

Pour trouver une explication à la présence de cet oratoire, il faut reprendre l'étymologie du nom. Un oratoire est un petit site religieux permettant de se recueillir souvent édifié sur les lieux d'un drame, ou en lien avec une croyance...

Après avoir posé cet état de fait et effectué quelques recherches, deux hypothèses se détachent du lot. La première serait celle d'un drame. Il s'avère qu'au début du siècle dernier et plus précisément le 10 juin 1902, un accident s'est déroulé en ces lieux. Nous pouvons lire dans l'indicateur de la Savoie le récit de ce drame confirmé par les actes

d'état civil de Cruseilles. Nous voyons bien ici que le lieu du drame (falaise dans la forêt des Usses) pourrait correspondre au site de l'oratoire. Celui-ci aurait ainsi pu être érigé après coup en la mémoire de cet accidenté.



Extrait du registre des décès de Cruseilles.

La deuxième hypothèse est un peu plus insolite : ce serait celle d'une installation touristique. On ne peut citer les gorges des Usses sans évoquer les bains de la Caille. Ce site thermal exploité ponctuellement depuis l'Antiquité a connu son apogée au cœur du XIX^e siècle sous l'impulsion du chanoine Croset-Mouchet et de Michel Baussand. Ceux-ci ont investi de nombreux fonds pour relancer les bains un peu laissés à l'abandon depuis le Moyen Âge. Dès cette époque des bâtiments vont sortir de terre qui formeront à terme l'établissement thermal des bains de la Caille jusqu'à la fin des années 1960.



Aujourd'hui le site est en ruine, néanmoins il est encore possible de voir quelques vestiges des bains : un bâtiment, le réservoir de la source soufrée, une ancienne réplique de la grotte de Lourdes et notamment plusieurs inscriptions latines :

Cruseilles. — Découverte d'un squelette. — Dimanche matin, 14 septembre, M. Lazare Jacob, notaire et tonnelier des bains de la Caille, commune de Cruseilles, cherchait des champignons dans un bois situé à côté des bains, lorsque arrivé dans un petit sentier qui longe le rocher bordant les Usses, au-dessus des bains, il découvrit le squelette d'un homme.

Il prévint immédiatement la gendarmerie de Cruseilles et M. le juge de paix, qui se transportèrent de suite sur les lieux; ils trouvèrent en effet un squelette, la boîte osseuse détachée du tronc avait roulé à deux mètres plus bas, les ossements étaient dérangés et dépourvus de chair, que les osseaux de crâne et les renards nombreux en cet endroit avaient dû manger.

D'après les constatations faites, il semble résulter que cet individu a dû tomber du sommet du rocher qui borde les Usses et que dans sa chute il se serait tué.

Le cadavre a été reconnu ensuite pour être celui d'un jeune homme de vingt ans ne jouissant pas de toutes ses facultés, nommé Emile Pichoud, de Cruseilles, disparu depuis le 10 juin dernier.

Il a été inhumé à Cruseilles.

*"Sanitati
publico
erigebant
Baussand
Balneum
Caesar ano dni
CICDLVIII
instauratum"*

*Mikael et Croset
Mouchet
canotus 1848"*

Si certaines
nous donnent
des
informations
tout à fait

exactes, telle celle au-dessus de la porte (date de construction) d'autres sont un peu plus fantaisistes, telle celle des bains de César. En effet, celle-ci aurait été érigée par M. Secretan, un des successeurs du chanoine Croset-Mouchet afin de conférer un air antique au site. Ainsi, si de tels simulacres ont pu être imaginés, on peut se demander si l'inscription de l'oratoire des falaises est authentique ou si celle-ci a été gravée ici pour des curistes randonneurs en quête de pittoresque (très en vogue à l'époque). En conclusion je dirais que malgré deux hypothèses envisageables et pouvant être argumentées, aucune n'est clairement vérifiée. Si vous avez des idées ou des informations sur ce lieu je suis intéressé.

Tony Bussat.
tonybussat@gmail.com.



Les bains de la Caille. Collection T. Bussat.

CARNET



Ils nous ont quittés...

Décès de M^{me} Loron, épouse de notre adhérent Thierry Loron d'Annemasse. La Salévienne présente toutes ses condoléances à la famille de M^{me} Loron.

BIBLIOTHÈQUE

Dons

De Ryck Huboux :

Le sacrement de Confirmation, par le bureau liturgique d'Annecy, 1946, 36 p.

Missions et retraites prêchées, par les pères capucins de Savoie, 1945, 136 p.

Cantiques notés pour les missions et les retraites prêchées, par les PP. missionnaires de Saint-François de Sales d'Annecy, 1933, 64 p.

Coups de griffe, coup de plume de Rodolphe Töpffer, par Jean-Claude Mayor. Il s'agit d'un recueil d'extraits souvent savoureux de Töpffer dont : « Les Savoyards ont des chars qui tiennent par quatre clous, des attelages de ficelles et des bêtes borgnes ; mais ils connaissent leurs chemins, ils savent le danger, ils ne comptent que sur leur prudence et l'on est plus en sûreté sur leurs plus misérables chariots que dans nos plus brillants phaétons. »

Un numéro du Souvenir Français évoquant un résistant savoyard : Victor Béveillard ». Voir son parcours dans ce Benon.

De Thierry Loron :

Saint-Cergues : La colonie italienne, un passé très présent, 2021, 97 p.

Évian et son canton : 1939-1945 : Histoire d'une singularité, par Pierre Guedu, 2021, 348 p.

Henry Plantaz, héros de la Résistance en vallée du Giffre, par Alain Dubin, 2012, 93 p.

D'André Duval :

Architecture, décoration, ameublement XVIII^{es} iècle, régence, Louis XV, 58 p.+ 200 pl.

Le château de Ripaille, par Max Bruchet, 1976, 48 p.

De Mado Bonnet :

Une gravure couleur dans son cadre intitulée « *The lake of Geneva from the col de Voirons (Savoy)* », par geo. virtuc, 1837.

De Bernard Gaud :

Analyse socio-économique de l'intercommunalité d'Annemasse : collecte des ressources patrimoniales et prestations rédactionnelles en préparation des 50 ans de l'intercommunalité d'Annemasse, par Juliette Roland et Agnès Bergeret, février 2017, 4 volumes en tirage imprimante.

Des éditions Suttons :

Mémoire d'une ville : Annecy et son lac, par Julien Coppier, 2021, 196 p. Très bel ouvrage qui montre à partir de nombreuses photos l'évolution de la ville d'Annecy et les

environs du lac. Une idée de cadeau pour la fin de l'année. À trouver en librairie.

Du comité Théodore Maunoir :

Humanitaire & Médecin. 1. Les premiers pas de la Croix-Rouge, 1854-1870, Actes des études internationales des 14-15 février 2013, 2013, 304 p. et 2021, 72 p.

Théodore Maunoir, 1806-1869, médecin cofondateur du CICR, hôpital Gourgas, par le Comité Théodore Maunoir, bulletin de la société Henri Dunand, n° 29, 2019, 79 p. Théodore Maunoir avait une propriété à Monnetier-Mornex.

Bulletin de la société Henry Dunand : n° 30, 2020, 72 p. et n° 31, 2021, 72 p.

De Claude et Nicole Girod :

Histoire des communes savoyardes. Haute-Savoie, par J.-Y. Mariotte et Henry Baud, le Chablais, 1980, 422 p., le Faucigny, 619 p., 1980, le Genevois, 1981, 672 p. Édition de Luxe.

Golf & country club de Bossey, 1995, Non paginé.

Reblochon & fromage de Savoie : Recettes des chefs & tradition, par George Humbert, 94 p.

Soral : commune genevoise : 1816-1974, par Louis Dethurens, 1988, 52 p.

Les mystères de la Haute-Savoie : Histoires insolites, étranges, criminelles et extraordinaires, par Jean-Philippe Buord, 2005, 348 p.

Un homme politique peut-il dire toute la vérité ? par Bernard Accoyer, 2011, 306 p.

Genève 3000, par Georges-André Cuendet et Gérard Chardonens, 2000, non paginé.

Les hôteliers, du Moyen Âge au XX^e siècle, par Pierre Hôtellier, 2007, 95 p. (famille Hôtellier de Présilly.)

Histoire de la société littéraire, Genève, 1816-1966, 2009, 223 p.

J'aime pas la polenta, Les tribulations du Grand Louis en terre de Savoie, par Patrick Dalmaz, roman, 2008, 166 p.

Adrien, fils de Paysan appelé l'aristo, par Régine Boisier, roman, 2003, 217 p. (le héros grandit à Viry).

De Jacques Chaffard : (Bibliothèque de Charles Brand)

Le théâtre en Savoie : les vieux spectacles, les comédiens : de Mademoiselle et de S.A.R. le duc de Savoie, la comédie au collège, les troupes modernes, par François Mugnier, 1887, 304 p.

La Révolution en Tarentaise et son centenaire, par E. L'architecte, 1889, 58 p.

Un aventurier napolitain en 1870 : Franzini, commandant des mobilisés de la Haute-Savoie, notice par César Duval, 1893, 67 p. Comprend une liste d'engagés volontaires de 1870-1871, déclarés à la mairie de Saint-Julien-en-Genevois, dont plusieurs villages aux alentours.

La Savoie française sous le second Empire (1860-1870), par R. Avezou, 1939, 147 p.

La Savoie... Arrondissement de Chambéry, par l'Union des syndicats d'initiative, t. 1, 1934, 110 p.

Histoire de la réunion de La Savoie à La France en 1792, documents inédits par Joseph Dessaix, 1857, 455 p.

Enquête critique sur les lettres savoyardes de 1900 à nos jours, 1926, 55 p.

Essai historique sur Amédée VIII, premier Duc de Savoie, par Georges Chapier, sans date, 46 p.

Amédée VI (le comte vert), comte souverain de Savoie (1300-1388), précis historique par P. Ludow Vigé. 1868. 31 p.

La guerre autour de Genève à la fin du XVI^e siècle : le discours de Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy, notice par César Duval,

1908, 36 p., extrait T. XXI de l'Académie Chablaisienne.

Un savoyard à Paris sous le second Empire : scènes histori-comiques, par un disciple de Joseph De Maistre, pièces inédite dédiée aux touristes parisiens en Savoie ..., 1898, 54 p.

La Révolution en Savoie, par François Vermale, 1925, 97 p.

Le dernier affranchissement féodal en Savoie : mémoire de Jean-Louis Veuillet de la Saunière, marquis de Yenne, de Saint-Jean-Chevelu et autres lieux, notice de Ferdinand Dullin, 1896, 37 p.

Profession d'un patriote savoyard, par Jules Philippe, 1868, 48 p.

Chansons choisies en patois de Rumilly avec traduction littérales, par Aimé Constantin, 1886, 16 p.

Étude préhistorique sur la Savoie, spécialement à l'époque lacustre (âge du Bronze), par André Perrin, 1870, 34 p., extrait t. XII de l'Académie de Savoie.

Sur les routes du Beau Pays Annécien, par Louis Pfister, t. I, sans date, 88 p.

Le Général Borson, 1825-1917, éloge devant l'Académie de Savoie. 1825-1917, 1919, 28 p. supplément de la Revue savoisienne.

Simon de Blonay ou le combat des mariés et des non-mariés. Légende dédiée au prince Humbert d'Italie à l'occasion de son mariage, par J.-B.-C. Jalabert, 1868, 24 p. (écrit en vers.)

Les parlements de Savoie et du Dauphiné, extrait d'une étude inédite sur l'organisation judiciaire de la Savoie et du Dauphiné, par Ferdinand Dullin, 1906, 15 p.

Les Francs-tireurs du Mont-Blanc : récits de la guerre de 1870-1871, par Joseph Mogenier (préface de César Duval), 1902, 58 p.

L'Annexion de 1860 et la cour d'appel de Chambéry, mémoire au gouvernement et aux chambres, par François Descotes, comité de défense des droits acquis de Savoie, 1901, 72 p.

La guerre des gages des gendarmes : épisode de l'histoire de Savoie sous le règne du roi Henri II 1550, documents extraits des archives de Sallanches, par J.A. Bonnefoy, 23 p.

À l'occasion du centenaire de 1792 : La Savoie est-elle française ? par un savoisien, 1892, 89 p.

Les savoyards à Rome : leurs établissements pieux à la fin du Moyen Âge, par Jh Mailland, 1886, 88 p.

Petites notices historiques sur la Savoie, par François Mugnier, 1902, 634 p.

Le crâne savoyard, par M. Hovelacque, 1877, 29 p.

Description de l'Arc, dressé par les soins du souverain Sénat de Savoie pour l'entrée de leurs altesses royales à Chambéry, 1663.

Répertoire biographie des savoyards contemporains (1800-1896), par François Miquet, deuxième série. 1896, 175 p.

Échos Saléviens, par Paul Tapponnier, 1950, 80 p.

Un savoyard : Paul Tapponnier (15 décembre 1825, 15 avril 1905), 14 p.

Il y a cinquante ans : fanatisme et intolérance religieuse (histoire locale), par César Duval, 1907, 11 p.

Le différend Raymond-Veyrat, par Louis Raymond, 1922, 123 p.

Mercure de France dédié au roi, février 1764, 240 p.

Les terres de Saint-Victor et chapitre dans l'ancien baillage de Ternier, par César Duval, 1880, 40 p.

Origine de la légende du massacre des espagnols à Annecy, 1896, 4 p., extrait de la revue savoisienne.

Le château de Collonges et l'ermitage de Corbe, par Louis Bachelard Ainé, 1884, 21 p.

Un conflit franco-suisse à la cour de la Haye, par Paul Valayer, 1931, 97 p.

La vérité sur la zone franche de la Haute-Savoie, par André Folliet & César Duval, 1902, 30 p.

Les relations commerciales de la France et de la Suisse, par la Chambre de Commerce Française de Genève, 1917, 38 p.

La zone franche de Haute-Savoie et le péril dont elle est menacée, par le comte de Maugny, 1885, 165 p.

Recueil de documents concernant les zones franches de la Haute-Savoie et de Gex et les relations entre la France et la Suisse, par S. Mariat, 1899, 64 p.

La zone Gessienne a-t-elle vécu ? par Henry Roup, 1919, 30 p.

Le renouvellement de la Convention franco-suisse du 14 juin 1889 relative au régime douanier entre le canton de Genève et la zone franche de Haute-Savoie, 1912, 26 p.

Réponse d'un simple citoyen à deux Sénateurs et renseignements complémentaires à propos de la zone franche de la Haute-Savoie, par Léonce Duparc, 1903, 35 p.

Affaire des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex : sentence arbitrale du 1^{er} décembre 1933, 1933, 28 p.

La zone sarde ou la zone douanière de Haute-Savoie avec notes sur les zones d'annexion & du Pays de Gex, par Jean Excoffier, 1881, 29 p.

Le régime zonien : son passé, ses avantages, ses inconvénients, par Georges Dejean, 1912, 40 p.

Convention franco-suisse du 14 juin 1881, rapport présenté par M. Ferrero du Conseil général, 1912, 51 p.

Le 2^e bataillon du Mont-Blanc : La 19^e brigade de bataille à l'armée d'Italie : Le brigadier-général Dicta, par César Duval, 1897, 43 p.

Menus faits relatifs à l'histoire littéraire de la Savoie vers 1600, par A. Constantin, 1889, 26 p.

Règlement et tarif de l'octroi de la commune de Saint-Julien-en-Genevois du 10 avril 1878, 1879, 30 p.

Règlement et tarif de l'octroi de la commune de Saint-Julien-en-Genevois du 22 août 1873, 1874, 31 p.

L'administration de la commune de Saint-Julien-en-Genevois pendant la Révolution, par César Duval, 1886, 69 p.

Statut de la société anonyme des omnibus de Saint-Julien-en-Genevois, par M. Buet et Mérard, 1884. 12 p.

Souvenir d'un délégué de mars 1860, par le Baron Blanc, 1910, 12 p.

Souvenirs des années 1813, 1814, 1815 à Genève, par J.E. Masse de la Rue, 1869.

De Dominique Barbero :

Le Progrès, témoin de 100 ans de Savoie Française. Journal de 1960 et de L'annexion.

Trois affiches de 1848 évoquant le découpage administratif du duché de Savoie au niveau de l'archevêché de Chambéry (diocèse, archiprêtré, paroisse), de l'intendance générale (provinces, districts de perception, communes), Sénat (Ressort des tribunaux de Judicature-Mage, Mandements et communes), Population totale 564 457 âmes d'après le recensement de 1838 non compris les garnisons.

Autres dons :

Révolution inachevée, révolution oubliée : 1842 : Les promesses de la Genève moderne, par David Hiler et Bernard Lescaze, 1992, 223 p. Il y a de très belles illustrations couleurs de Genève au XX^e siècle avec pour fond le Salève, fréquemment.

Don de presse :

Lucien Rose : la liberté jusqu'au bout, par Jean-François Arragan, 2021, 182 p. aux éditions Cabédita. Lucien Rose est un savoyard résistant, conseiller Général de Savoie, député à la première assemblée constituante, journaliste parlementaire, directeur de l'agence Havas de Rennes, maire adjoint de Loïc Hervé à Rennes. La vie bien remplie de celui qui a été un des tout premiers résistants de Savoie. Contact auteur : jfarragan@yahoo.fr

Achats

Trains des Alpes : deux siècles vertigineux, par Pierre-Louis Roy, les patrimoines, édition du Dauphiné, 2021, 50 p.

La saga de l'alpinisme, des hommes et des cimes, patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, par Antoine Chandellier, 2021, 50 p.

Un ensemble de documents provenant de la bibliothèque de Jacques Duboin (voir article sur Jacques Duboin) dont :

- 14 documents, des lettres qu'il a reçues, une copie d'un discours de Jacques Duboin paru au Journal officiel interpellant le ministre des armées Maginot sur un projet de modernisation de l'armée qui sera soutenu par la suite par le colonel de Gaulle, des tirés à part d'articles de Jacques Duboin...

- des vieux papiers de Jacques Duboin, dont un livre de compte, des actes notariés d'achat de part de société et deux actions dont l'une de la « Société de travail à la montagne » de Thonon de 1922.

- *La Grande Relève : des hommes par la science*, 3 volumes in folio couvrant la période du 15 novembre 1952 au 27 décembre 1958. Jacques Duboin en était le Président-fondateur.

- La question des zones à la Chambre des députés, discours de Jacques Duboin, député de la Haute-Savoie, Réponse de M. Raymond Poincaré, président du Conseil, ministre des affaires étrangères, 1923, 45 p.

Échanges

Trois montagnes se dévoilent : Sales- Salève- Glières en Haute-Savoie, Catalogue d'exposition, été 2021, 48 p.

De Gaulle et les départements savoyards : 1940-1945, archives départementales de la Haute-Savoie, 2020, 46 p.

De Gaulle et les départements savoyards, 1940-1945, livret d'accompagnement à la visite, 23 p.

Annecy au temps des orphéons et des fanfares (1792-1939), par Marie-Claude Rayssac, Société des amis du Vieil Annecy, Annesci 52, 2018, 263 p.

Les pleins et les déliés : les écoles d'Albertville jusqu'à la Première Guerre mondiale, par Pascale Dubois, Les amis du Vieux Conflans.

Pers-Jussy autrefois, Bulletin n° 99, 2021, 8 p.

Capharnaüm : Le premier musée Aixois de Ludovic-Napoléon Lepic, Arts et mémoire d'Aix-les-Bains, n° 107, 2021, 56 p.

Société genevoise d'utilité publique, Bulletin n° 7, 2020-2021, 32 p.

Après la Grande Guerre en Haute-Savoie : Sortie de guerre et trace de guerre, archives départementales de la Haute-Savoie, 2018, 64 p.

Benoît De Poigne : un chambérien à redécouvrir, par Monique Dacquin, t. 26 Société des Amis du Vieux Chambéry, 2020, 163 p

Habiter en Val de Thônes : maisons et chalets du XVII^e siècle à nos jours, sous la direction de Stéphane Chalabi, n° 32 des Amis du val de Thônes, 2020, 176 p. **Coup de cœur du Président**

Mémoires de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Savoie, neuvième série ; tI années 2013-2014, éditées en 2015, 539 p.,

t. II, années 2015 et 2016, publiées en 2017, 617 p., t. III années 2017 et 2018 parues en 2019, 497 p.

Les mots d'autrefois à Macot (Savoie), par Lina Coudray-Vivet-Gros par la Sham et le centre de la culture savoyarde, 2020, 305 p.

La Revue Savoisienne 2020, 160^e année, 447 p. À signaler en particulier : la peste à Annecy (1629-1630) en Chablais (1348-1349), une maladie épidémique en Chablais (1780-1782), les Girod entre deux mondes (de Thônes en Louisiane), les archives de la maison de Maugny, les savoyards dans l'armée sarde au moment de l'Annexion, les impacts de la guerre dans les domaines savoyards...

CARNET D'HISTOIRE

Erratum, une erreur dans le dernier Benon

Les joies de l'informatique lorsque l'on passe du Mac au PC ou de Pages à Word, en passant par le Pdf certaines mises en forme disparaissent ou se mélangent. Cela a été le cas lors du dernier Benon où l'article d'Yves Dommage a été bousculé dans sa forme et un méli-mélo entre les paragraphes s'est formé. Nous vous remettons pour plus de lisibilité les paragraphes dans l'ordre et adressons nos plus sincères excuses à l'auteur.

« Wilfred Bury et le Corps Expéditionnaire Canadien

Au début de la Première Guerre mondiale, la conscription n'est pas obligatoire au Canada. Le corps expéditionnaire fait appel aux volontaires, composé à 70 % d'émigrants venant en majorité de Grande-Bretagne. En 1915, le Canada envisage de recruter 150 000 hommes pour ses théâtres d'opérations extérieurs mais le volontariat baisse rapidement et il est nécessaire de promulguer, durant l'été 1917, une loi imposant le service

militaire. Le 2 janvier 1915, âgé de 34 ans ou de 31 ans, selon l'état civil choisi, Bury s'engage dans l'armée canadienne pour la durée de la guerre. Dans une lettre (21.01.1915) à sa sœur Elizabeth, il annonce son mariage et précise qu'il est en



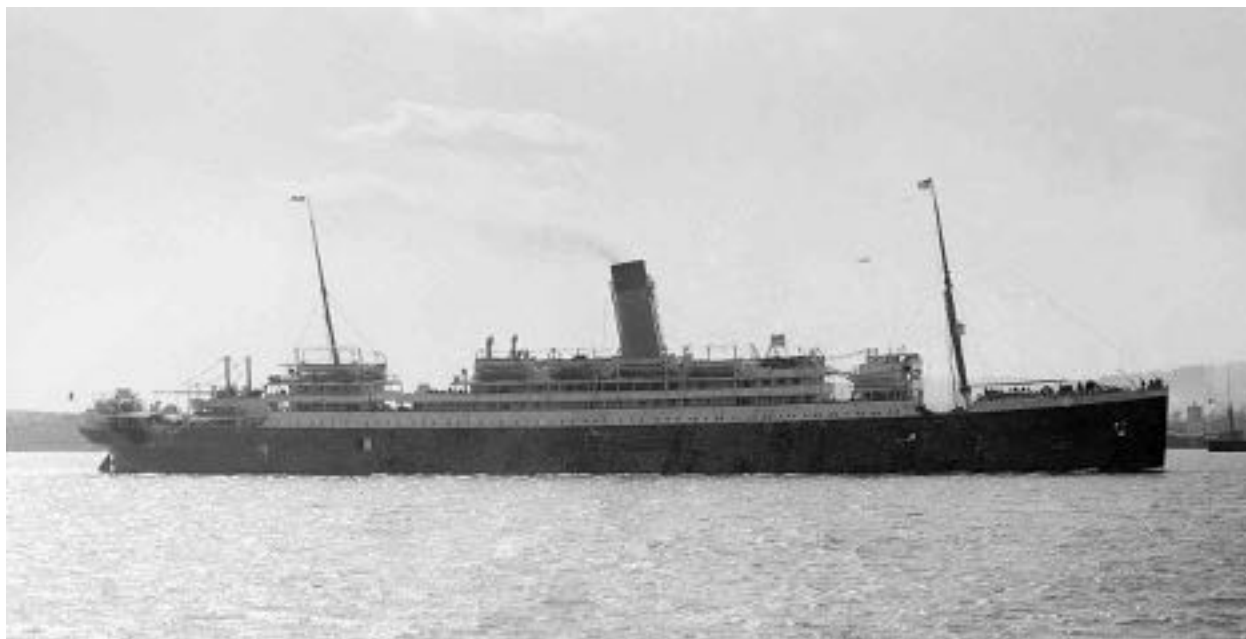
Bury Wilfred dit Bill et sa jeune épouse Sarah Lord dite Sadie quelque temps après son engagement dans l'armée canadienne. 5 janvier 1915.

permission et qu'il pense rester au Canada pour encore au moins un mois.

Il épouse le 22 janvier 1915 à Edmonton, (Alberta, Canada), Sarah, Kay, Lord née en 1888 à Halifax (Yorkshire, Grande-Bretagne). Elle décédera le 6 juin 1952 à Colwyn Bay (Pays de Galles, Grande-Bretagne). Durant le printemps 1915, le simple soldat (*Private*) Bury, matricule 108126, suit sur le territoire canadien une formation militaire dans l'infanterie. À l'issue son instruction il est affecté au *1st Canadian Mounted Rifles Battalion (1st Battalion C.M. R's)*. Le 12 juin 1915, il embarque à Montréal avec les troupes du Corps expéditionnaire canadien (CEC) à bord du paquebot britannique *Megantic*.

Le 21 juin 1915, les troupes sont débarquées en Grande-Bretagne pour suivre un complément de formation militaire. Le 22 septembre 1915, elles arrivent en France et gagnent le camp britannique d'Étaples dans le Pas-de-Calais. Durant la fin de l'année 1915 et le début 1916, il parfait son instruction militaire lors de manœuvres en France. L'hiver 1916 et les deux premiers mois du printemps sont particulièrement froid puisque l'on enregistre dans l'est du pays des températures allant de -27 °C à -17 °C. Dans une lettre à sœur Elizabeth du 11 mars 1916, il écrit :

« ... je suis en France, le temps est très mauvais... Je suis cantonné dans une grange sans feu pour se faire sécher... Je plains les pauvres soldats qui sont à Verdun... »



Le paquebot britannique *Megantic*.

Un résistant savoyard oublié : Victor Bévillard (1898-1942)

Les historiens savoyards de la Seconde Guerre mondiale ont tendance à se pencher sur les résistants savoyards qui ont joué un rôle important dans notre département. Mais certains savoyards, dont la vie

professionnelle les a conduits dans d'autres départements sont souvent oubliés, alors qu'ils ont joué un rôle courageux, déterminé au péril de leur vie. C'est le cas de Victor

Bévillard². « Il est né le 3 octobre 1898 à Desingy. Installé à Paris, il est chargé en 1941 par le Parti communiste de la rédaction, de la confection et du tirage des tracts clandestins du PC destinés aux agents des Postes, possédant une machine à écrire, ainsi qu'une machine à ronéotyper électrique et plusieurs duplicateurs à main, il édite : PTT de toutes catégories, Le Travailleur des PTT, La Voix des postiers.

Lorsqu'il est dénoncé, la police apprend que Victor Bévillard reçoit des manuscrits par la poste : elle perquisitionne son domicile en octobre 1941 et y trouve un important

matériel dont deux cent cinquante kilogrammes de papier. Les enquêteurs estiment alors son tirage à plus de deux mille feuilles par semaine. Victor Bévillard déclare qu'il agit seul et refuse de donner l'identité de ses correspondants. Arrêté, il est condamné par un tribunal militaire allemand du Gross à Paris le 19 juin 1942 et fusillé au Mont-Valérien le 29 juin 1942. Il est inhumé au cimetière de Bassy en Haute-Savoie ». Un autre savoyard, parmi d'autres, résistant dans la région de Cuny, mériterait également attention. Il s'agit de Jean-Charles Duboin de Samoëns, surnommé capitaine Jacques.

Il y a cent ans, Jacques Duboin devenait député de la Haute-Savoie

Son nom est quasiment oublié et pourtant il est l'un des hommes politiques savoyards des plus prolifiques. Le président Poincaré disait de lui : « *C'est la meilleure tête du parlement* ». Né en 1878 à Saint-Julien-en-Genevois d'une vieille famille originaire de Samoëns, il fait des études économiques et juridiques. Il entre dans le corps diplomatique au consulat de New-York. En 1914, réformé, il s'engage et revient avec le grade de capitaine d'artillerie. Industriel à Amancy, il sera conseiller municipal de 1919 à 1935. Il sera successivement conseiller général puis député. Élu le 27 février 1921, il intervient principalement sur les questions économiques et financières. En 1923, il défend à la chambre les zones franches supprimées par le traité de Versailles de 1919. Il argumente le fait que la décision de la grande zone est un « *contrat bilatéral qui lie la France et les savoyards du Nord* » et qu'elle ne peut pas être supprimée sans leur accord. Un référendum de la population n'est pas possible selon la constitution de

1888. Il demande à ce que les municipalités soient consultées. Mais il n'obtient pas gain de cause³. Poincaré qui l'a encensé (voir ci-dessus) le contre. Il est sous-secrétaire d'État au trésor du 23 juin au 19 juillet 1926. Il développe dans son journal « *La grande relève des hommes par la science* », sa pensée économique basée sur le progrès et le socialisme de l'abondance, avec pour conséquence des prix bas pour une large population et peu de profit pour les capitalistes. Pour lui, c'est la rareté qui génère les prix élevés et les profits des riches. Sa pensée sera saluée par René Dumont, le premier candidat écologique à la présidentielle, qui le considère dans une dédicace comme « *son patron* ». Il est précurseur du revenu universel. Il publie de nombreux ouvrages pour développer sa pensée économique mais aussi sociale et philosophique. Il décède à Versailles le 17 mars 1976. Sa pensée mériterait une étude approfondie.

² Tiré de la revue du Souvenir Français : « 1941 : hommage aux combattants engagés au service de la France », janvier 1921. Il fait partie des 100 combattants français de 1941 repérés, par le Souvenir Français.

³ « La question des zones franches à la chambre des députés : Discours de M. Jacques Duboin, député de la Haute-Savoie, Réponse de M. Raymond Poincaré, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères. Compte rendu sténographique de la Chambre des députés. J. O. du 1er février 1923 »

Lorsque le 22 juin 1940, l'Armistice signé avec l'Allemagne partage la France en deux zones, la zone occupée et la zone libre, les habitants de Dingy et Raclaz se retrouvent en zone « nono » (non occupée), comme on la surnomme dans le pays. Une ligne de démarcation les isole irrémédiablement de Vulbens en zone occupée. Un poste de garde est placé au sommet du hameau de La Fontaine, puis déplacé ensuite vers « La Plate », à hauteur de Raclaz, sur l'emplacement de la carrosserie Veyrat. La « *kommandantur* » est installée au château de Faramaz. Le long de cette ligne, côté zone occupée, la garde est assurée par des soldats allemands, très stricts. Dès ce moment-là, la vie des habitants proches du tracé de cette ligne est largement perturbée. À Dingy et à Raclaz, l'unique poste téléphonique est coupé de la poste de Vulbens. Le ravitaillement, que traditionnellement on allait chercher à Vulbens, épicerie, boucherie, boulangerie, etc., devient interdit. Les communications et les relations familiales entre les deux zones sont interrompues.

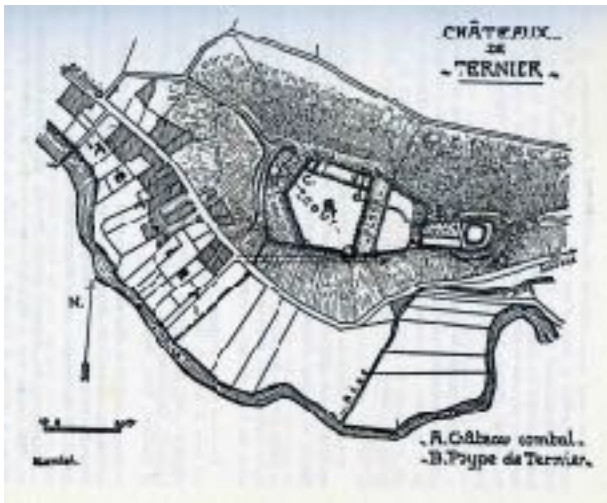
Les deux villages sont rattachés pour le spirituel à l'église de Vulbens, les habitants suivent le culte à Savigny. Mais pour se faire enterrer ? Car c'est dans le cimetière de Vulbens que ceux de Dingy-Raclaz reposent pour l'éternité. Le problème se présente un jour, les proches de la famille et le corps du défunt ont l'autorisation de franchir la ligne pour se rendre à l'église et au cimetière. Les autres parents et les amis du défunt se contentent de l'accompagner jusqu'à la barrière, là où ils sont refoulés. Mais les habitants de Vulbens et Chevrier sont venus avec le corbillard recueillir la dépouille mortelle pour la conduire et l'escorter jusqu'au cimetière... Cette situation a également compliqué l'activité agricole car bien des cultivateurs de Vulbens (occupé par les Allemands) possédaient des champs en zone libre et vice-versa, ceux de Dingy-Raclaz en zone occupée ; dans les deux cas, l'exploitation des terres situées dans l'autre zone obligeait à des démarches pour l'obtention d'un laissez-passer officiel que le

cultivateur devait présenter à chaque passage de la ligne, dans un sens ou dans l'autre.

Bien vite, pour remédier à tous ces tracas, des passages clandestins se mettent en place et même des filières pour le passage des lettres s'organisent un peu au hasard. Parmi les habitués de ces passages, deux jeunes du coin, Marcel Comestaz et Théophile Rosay ont pris l'initiative de franchir la fameuse ligne, plusieurs fois par semaine, en des points moins surveillés, avec du courrier à l'aller et au retour. Ils opèrent sans grande difficulté, ce qui finit par émousser leur prudence. Un certain mois de janvier 1941, les voici, comme d'habitude, passant la ligne, porteurs de quelques lettres et flanqués d'Angèle Mathieu, de son frère Léon et d'un retraité des Eaux et forêts, Marius Mathieu, âgé déjà de plus de soixante-dix ans. Tout le monde projette de se procurer à la boulangerie, les traditionnels gâteaux des rois. Et les voilà, se trouvant dans les rues de Vulbens, après le couvre-feu, ils sont interceptés par une patrouille allemande. Les porteurs des lettres s'enfuient et gagnent une remise où ils dissimulent des choses compromettantes (ces lettres seront récupérées par le maillon suivant de la chaîne). Puis, sur l'injonction de la patrouille qui menace de tirer sur ceux déjà pris, ils se rendent. Toute la troupe est conduite à la « *Kommandantur* » où elle passe la nuit sur des paillasses. Le lendemain, après interrogatoire, on l'achemine vers Gex où elle passe un mois en prison. Lorsqu'au terme de la peine, ces prisonniers sont ramenés au poste de passage, à Valleiry, les policiers français leur font encore la leçon. C'était le temps où les occupants allemands se voulaient encore « *korects* » ; car en 1943, ils auraient été certainement déportés. En quittant Gex, nos prisonniers furent remplacés par un autre contingent, puni lui aussi pour avoir passé clandestinement la ligne. Parmi eux, Marcel Duret de Raclaz. Au cours de 1941, la ligne est repliée le long du Rhône, laissant la Haute-Savoie totalement en zone « nono ».

Source : Jean Rosay. La Salévienne 2008.

Les châteaux de Ternier, des siècles d'histoire à Saint-Julien-en-Genevois



Aujourd'hui quartier de Saint-Julien, Ternier était autrefois un fief de premier plan dans l'histoire de la Savoie médiévale. L'endroit abritait bizarrement deux châteaux, presque collés l'un à l'autre. Lieu de nombreux combats, le site de Ternier conserve encore quelques vestiges de ces édifices liés à un passé glorieux.

Quand des amateurs de sport vont s'entraîner sur le parcours santé de Ternier, ils sont parfois surpris de découvrir au détour d'un sentier les ruines d'édifices anciens noyées dans la végétation. Un panneau installé en 1996 sur le site par le Rotary Club de Saint-Julien-en-Genevois leur apprend que ce site de Ternier abritait autrefois deux châteaux, bizarrement construits presque l'un à côté de l'autre, sur une motte (une poype). Situés sur un promontoire dominant le hameau de Ternier et la ville de Saint-Julien, ces forteresses furent au temps de leur splendeur le point central du baillage de Ternier, vaste territoire délimité par le Salève, le Rhône, l'Arve et le mont Sion.

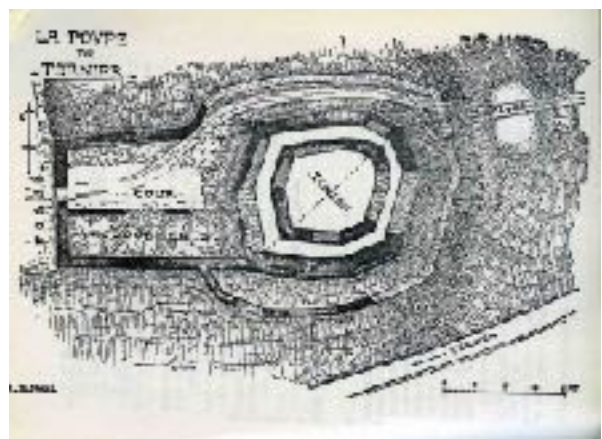
Le premier édifice appartenait aux comtes de Genève, avant d'être acquis en 1401 par le comte de Savoie Amédée VIII. Sous le règne de ce prestigieux souverain et de ses

successeurs, le château comtal abritait la haute juridiction en charge du baillage de Ternier. La mention la plus ancienne sur ce château date de 1113, mais il est probable que sa construction est antérieure au XII^e siècle.

Quant au second château, celui de la Poype, dont la juridiction concernait les paroisses de Saint-Julien, Neydens et Archamps, il était propriété de la famille de Ternier, dont la prestigieuse lignée remonterait à Charlemagne. « *Tarny, Viry et Compey sont*

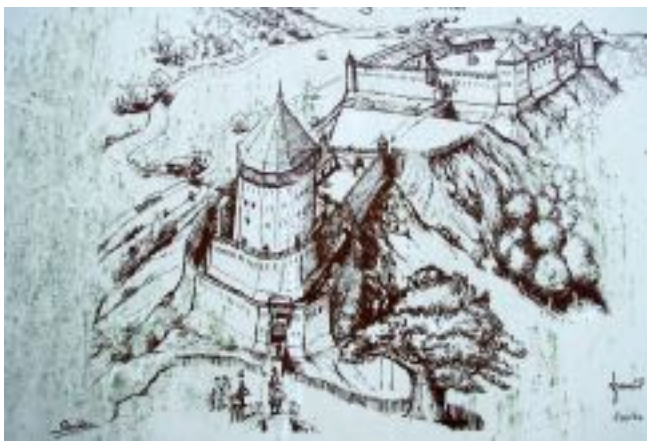


les meillieu mèsons du Genevoüé, Sallanuva et Menthon ne lo cedon pas d'un botton » (Ternier, Viry et Compey sont les meilleures maisons du Genevois, Sallenove et Menthon ne leur cèdent pas un bouton), dit un vieux dicton savoyard, qui place Ternier en tête de liste !



Deux châteaux sur une motte, l'un à côté de l'autre

Propriété de la famille de Ternier jusqu'en 1418, le château de la Poype avait des murs de 2,8 mètres d'épaisseur et abritait un impressionnant donjon d'une hauteur de 21 mètres. L'édifice appartiendra ensuite aux familles Montchenu-Ternier puis Milliet de Challes, avant de rejoindre le giron du duché de Savoie. Plus grand, l'autre château était séparé de celui de Poype par un tertre et deux fossés. Son architecture était plus conforme à l'idée que l'on se fait d'un château médiéval. De 1536 à 1557, les deux châteaux furent occupés par les troupes bernoises, venues prêter main-forte à la Genève protestante menacée par les Savoyards soutenus par la puissante Espagne catholique.



Reconstitution du château de Ternier.

Ils reviennent ensuite à la Savoie avant que les Genevois ne les prennent par les armes au printemps 1589. Après deux tentatives infructueuses, c'est le duc Charles-Emmanuel en personne qui conduit l'attaque contre ces forteresses le 1^{er} juin de la même année. Après avoir sommé en vain les occupants de se rendre, il fait mettre en batterie six canons qui tireront 125 boulets sur les remparts. Voyant qu'ils ne pourront résister bien longtemps dans cette enceinte mise à mal par l'artillerie savoyarde, les Plan-les-Ouates. La bataille dura près de quatre heures, et bien qu'inférieurs en

soldats genevois acceptèrent de se rendre contre la promesse d'avoir la vie sauve, selon la vieille tradition de la « bonne guerre ». Mais contre toute attente, une fois que ces hommes se sont rendus, le duc les fit tous pendre, soit une quarantaine de soldats, aux branches d'un gigantesque châtaignier situé non loin de là. Quant aux deux châteaux, très endommagés par les boulets de canon, ils seront détruits par les Savoyards.

La grâce de Ternier, par le fil de l'épée...

Lorsque l'annonce de la perte des châteaux de Ternier parvient à Genève, les autorités et le peuple sont surtout choqués par le fait que le duc de Savoie n'ait pas respecté la tradition chevaleresque de la « bonne guerre ». Pire encore, les autorités sont consternées par le fait que deux soldats genevois, les dénommés Mauldhuy et Machard, se soient proposés pour exécuter leurs camarades en échange de leurs vies sauvées ! L'un d'eux, qui était caporal, ne profita guère de ce sursis. Se trouvant après les exécutions à l'une des fenêtres du château, il fut promptement abattu d'un coup de mousquet anonyme !



Ruines du château de Ternier.
@Dominique Ernst.

Loin d'être terminés, les combats entre les troupes du duc de Savoie et les Genevois se poursuivent le 3 juin 1589 dans la plaine de nombre, les Genevois en furent les vainqueurs. Dans son ouvrage intitulé

« Ternier et Saint-Julien » paru en 1879, l'homme politique et historien César Duval évoque l'épilogue de cet affrontement : « Irrités par le supplice des défenseurs de Ternier, ils ne firent point de quartier aux soldats du duc qui tombèrent entre leurs mains ; malgré les supplications de ceux qui demandaient grâce, les arquebusiers genevois massacrèrent tous ces hommes en disant : voilà la grâce de Ternier ! »

Quant au châtaignier de Ternier, cet arbre à la taille exceptionnelle et à l'âge vénérable, qui possédait dans son tronc une vaste cavité dans laquelle sept à huit personnes pouvaient tenir debout, il existerait peut-être encore s'il n'avait pas été incendié par quelques imbéciles dans la nuit du 24 au 25 décembre 1873.

Dominique Ernst.



Ruines du château de Ternier.
@Dominique Ernst

La cloche qui s'est tue au village englouti

Texte (peut-être inédit) de Paul Taponnier

C'était à l'époque où sur les berges du Rhône, au bord de l'Arve, du Foron, de l'Aire comme au-dessus du Fornand, on ne se souciait guère du pacifique message céleste : « Paix sur la terre ».

Partout dans nos pauvres régions savoisiennes, comme au Pays de Gex, il n'y avait que des ferrailleurs, réduits à exprimer par la force de la violence, les abus et les excès qu'ils auraient pu prévenir par la vigilance et un sage emploi de leurs droits.

Or, comme la violence n'édifie rien, à peine se sont-ils dressés dans leur force, qu'ils retombent dans leur faiblesse et s'endorment dans leur apathie.

Ils multiplient de tous côtés désolations, pitié, ruines, misères et deuils. Les choses reprennent alors leur train-train accoutumé et de nouveaux abus provoquent de nouvelles violences.

Face au fort de l'Écluse, les champs sont désertés, les villages abandonnés. Les moulins au bord du Rhône demeurent silencieux, faute de grains pour les ranimer car il est beaucoup plus difficile de faire d'obscurs et petits efforts constants, continus, répétés à l'ombre du clocher natal,

autour de sa chaumière, que d'accomplir une action d'éclat et de se reposer ensuite sur son butin ou même ses lauriers.

Alors, à l'aube de ce XVII^e siècle, on ne parlait que d'escalades, de mousquets, d'arquebuses, de cordes et d'échelles, d'armures brillantes, de lansquenets intrépides. On n'entendait que le bruit sourd des légions en marche vers de nouvelles aventures.

Les cœurs s'endurcissaient de plus en plus dans les régions environnant la vieille commanderie de Cologny, au fur et à mesure que l'on oubliait les préceptes de charité et d'entraide pour se plonger dans l'égoïsme et l'ennui de l'oisiveté, en ne se préoccupant que de frasques, d'exploits guerriers tout en s'étourdissant pour mieux se soustraire aux féconds labeurs journaliers.

Rien n'échappe pourtant à la loi du travail, se disait le pauvre desservant du petit bourg minable de Bans, campé au bord du Rhône comme une sentinelle avancée de l'Écluse.

Il voyait toujours plus davantage, à un rythme accéléré, ses ouailles le quitter, s'égailler, s'éloigner du village où les foyers s'éteignaient peu à peu.

On n'aimait donc plus son petit coin de terre et vraiment rien n'(illisible) l'esprit qui est

immortel, ni la volonté qui est souveraine dans ses actes, ni le cœur qui est infini dans ses besoins, infini dans ses amours.

Tel et tel est parti, l'âtre ne brillera plus dans la sombre cuisine, plus de panaches de fumée ne s'élèveront au-dessus du toit de la maison déserte.

La « Templière » de Cognoy où l'on parlait comme à la commanderie de Compesières de Chevaliers de Malte, de braves et de preux, semble toute endeillée, ainsi que Sainte-Victoire dominant le canon du Rhône où la nuit s'engouffre entre le Credo jurassien et le Vuache.

Pourquoi faut-il qu'en cette soirée de Noël le pasteur du village agonisant soit en proie à de sombres pressentiments ? Voici la douce et belle fête de la Nativité et pourtant, il redoute le pire.

Alerte ! S'il est vrai que le flot ne verra pas deux fois le rivage qu'il a vu, quel phénomène extraordinaire se produit donc en cette soirée de Noël ?

Le Rhône remonte à une cadence effarante, bouleversante, terrifiante, sortant de son lit, envahissant tout, ne se bornant plus aux dégradations, infiltrations, perfides érosions, mais submergeant d'abord les moulins puis les chemins, chenevières, jachères, vergers et maisons, montant à l'assaut du presbytère. Comme il ne respecte rien de sacré dans sa course infernale, après avoir attaqué le cimetière où reposent ceux qui furent les fidèles de Bans et qui lui restent attachés après leur mort dans l'attente de la Résurrection, il se rue sur l'église qui craque de toute part, tandis que la cloche, du haut de la tour grise lance le tocsin d'alarme à toutes ses sœurs du voisinage du marquisat⁴ du Vuache, de

⁴ NDLR : au début du XVII^e siècle, le Vuache n'était encore qu'une simple seigneurie. Il ne deviendra marquisat que dans la seconde partie du XVIII^e siècle.

⁵ L'apparition des coqs au sommet des clochers remonte, semble-t-il, au IX^e siècle. Au Moyen Âge, c'est un symbole solaire. Le pape Léon IV décida que les clochers de chaque église devaient être dotés de cette girouette. Mais déjà Jules César faisait le constat en 54 avant J.-C. que les Gaulois « élèvent des coqs mais s'abstiennent de les manger », car ils leur accordent une valeur religieuse toute particulière.

Chaumont à Saint-Jean de Thiollaz, de Minzier au manoir de Noveiry, de Jonzier, Savigny, de Raclaz, Faramaz, La Fontaine, Vulbens à Chevrier ; d'Éloïse à Clarafond ; d'Arcine à Collonges le Fort... Mais hélas, c'est l'extermination.

Le coq⁵ qui tournait à tous vents, brises et zéphyrs au pinacle du clocher a été englouti dans le fleuve ravageur. Acharné sur les morts, comme un rapace fouillant les tombes, le fleuve emporta les squelettes au gré des flots.

En cette soirée de Noël, la cloche de Bans s'est tue et du village il ne reste que des pans de murs où le vent traîne désolée sa rumeur. Ô vous qui passerez près de la commanderie de Cognoy, suspendez un instant votre pas trop sonore : ces vestiges sacrés veulent qu'on les honore, encore...

Paul Taponnier

NDLR : Du point de vue historique, la visite pastorale de 1581 révélait déjà de gros dégâts : « *Nous avons visité l'église paroissiale des saint Georges et Enebond de Bans, entièrement renversée et non à l'abri ouverte vers le chœur proche du Rhône à Quinciaz (?)* ». L'église n'existe plus à la visite de 1606



Carte trouvée sur le blog de Phillippe Duret : « Bans : une église dans l'eau ».

Par Dominique Miffon.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Il existe un nouveau fromage baptisé « *le Petit Salève* ». Il est fabriqué à Cornier et commercialisé notamment par la fromagerie Bouchet du Châble. Il est au lait cru entier entouré d'une écorce d'épicéa. Nous lui souhaitons le succès du Beaumont ou du Beulet, deux célèbres fromages des fromageries Girod dont le nom était inspiré de deux toponymes des versants du Salève.

- En 1848 les Bornes comprenaient deux archiprêtrés : celui des « *Hautes-Bornes* » comprenant les paroisses de Arbusigny, Chappelle Rambaud, Evires, La Muraz, Le Sappey, Menthonnex-en-bornes et Villy-le-Bouveret ; et celui des « *Basses Bornes* » comprenant les paroisses de Arenthon, Les Esserts-Esery, Monnetier-Mornex, Persjussy, Reignier et Scientriez. Arbusigny et Reignier étaient les sièges des Archiprêtrés.

- Qu'en 1860 le 21 avril, veille du référendum pour l'Annexion, les suisses « *ont envoyé des bulletins « NON » imprimés et les ont répandus sur la voie publique pendant la nuit. Quand on les a retrouvés, ils ont été brûlés avec indignation* » tiré d'un article de Paul Guichonnel paru dans le progrès de 1960 dans un numéro spécial titré « *Témoin de 100 ans de Savoie française* ». Cette information semble venir d'un témoin qui a assisté au vote qui n'était pas secret puisque le jour du référendum il a écrit : à « *Thonon où je suis enpermanence aujourd'hui, tout va pour le mieux, il est deux heures, eu sur 1240 inscrits, nous avons déjà 800 votant sans un seul « NON ». Il n'y a en aura pas plus de cinq ou six et il n'y aura d'abstention que les gens absents* ». Un autre temps au niveau de la démocratie !

À LIRE, VOIR ET ENTENDRE

Charles-Félix, le roi sarde qui aimait la Savoie et le comté de Nice, par Jean Henri Viallet.

Président de l'Académie florimontane, membre associé de l'Académie de Savoie.

Première monographie depuis près de 140 ans sur Charles-Félix (1765-1831), souverain méconnu mais dont le règne de dix ans (1821-1831) a été un marqueur pour une période charnière de l'histoire du duché de Savoie et du comté de Nice. Un monarque, dont plusieurs sites prestigieux gardent le souvenir. Ouvrage relié, avec encarts couleurs, 384 pages au format 21 x 27,5 cm à la française, illustré de photographies surprenantes et de documents inédits. Édition limitée à 300 exemplaires. Parution décembre 2021, prix 30 € + 10 € pour envoi par la poste.

Passez votre commande à Jean Henri Viallet, 1 avenue des Romains à Annecy (74000).

Les pourquoi des pays de Savoie ? Les réponses à 100 questions que vous ne vous

étiez jamais posées, par Jean-Olivier Vioud, 2021. Se lit facilement.

L'atelier Pilotaz, par François Foray (histoire d'un atelier de confection de Chambéry), 2021, 150 p.

Histoire de la prostitution en Savoie, par Mino Faïta et Jean-François Vérove, 2021, 133 p.

Un membre de la Salévienne publie sur l'écologie

On connaît le professeur Charles Hüssy pour ses nombreuses participations aux événements de notre société. Auteur de *l'Atlas du bassin genevois et de la Région lémanique* publié par l'Encyclopédie de Genève en 1991, puis de *l'Atlas du Grand Genève, état des lieux pour un progrès durable*, coédité en 2016 par les éditions Slatkine et La Salévienne, il a pu au moment de sa retraite mettre en valeur son savoir de directeur du Centre d'Écologie Humaine. C'est ainsi qu'en mars 2021, l'éditeur,

L'Harmattan publiait un premier tome, *L'ancienne alliance. Une modernité dans l'impasse*. Charles Hüssy a ensuite laissé libre cours à ses convictions dans *Une nouvelle alliance, nourrir une espérance pour l'après-effondrement*. Ce second tome reprend le discours du premier dans une perspective chrétienne ; sa foi indéfectible en la capacité de progrès humain, appuyée sur une prise de conscience collective favorisée par internet, l'a amené à montrer comment nos graves ennuis futurs seront une étape vers l'émergence d'une spiritualité nouvelle. On en saura plus en consultant son site <https://auteurs.harmattan.fr/charles-hussy>

Des nouvelles de l'ouvrage « Au pays de Cruseilles » :

Le livre est aux mains de notre maquettiste Nous avons une possibilité d'être livré sur mars. Les souscriptions permettant de bénéficier d'un tarif avantageux s'arrêteront donc fin février. Afin de vous assurer d'avoir toutes les informations historiques dans votre bibliothèque et de devenir incollable sur le pays de Cruseilles et ses bâtiments remarquables, nous vous conseillons de réserver au plus vite votre livre avec l'aide du bulletin joint lors de notre dernier Benon (et sur simple demande par mail) ou en pré-commande sur notre site.

Exposition : « Maurice Novarina, un architecte dans son siècle » à Annemasse :

Venez à la rencontre de Maurice Novarina, architecte haut savoyard du XX^e qui marqué de son empreinte le territoire rhônalpin à travers une exposition. Ses réalisations sont multiples : palais des sports de Megève, hôtel de ville de Grenoble, palais de justice d'Annecy, la maison des arts de Thonon, la MJC d'Annemasse, etc. Pour tout complément d'information , suivre les liens ci-dessous :

><https://www.montsdegeneve.com/offres/exposition-maurice-novarina-un-architecte-dans-son-siecle->

[annemasse-fr-3442210/](https://www.montsdegeneve.com/offres/conference-sur-maurice-novarina-annemasse)

>[https://www.montsdegeneve.com/offres/conference-sur-maurice-novarina-annemasse.](https://www.montsdegeneve.com/offres/conference-sur-maurice-novarina-annemasse)

Quand les autres parlent mieux que nous de nos publications :

EN MARGE DU 400^e ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE LA FONTAINE, LES FABLES REVISITÉES PAR NOS AUTEURS LOCAUX, DANS LEUR LANGUE

En ce quatre centième anniversaire de la naissance de La Fontaine, on a beaucoup parlé de ceux qui l'ont inspiré : Esopé et Phédon pour l'Antiquité, Tullius pour l'Italie du XVI^e siècle, les auteurs orientaux nouvellement connus en France au XVII^e siècle, comme l'indien Pilbay, qu'on appelle aujourd'hui Bédal, et des auteurs persans. Les Yeux et du Moyen Âge qui comportent des dizaines de fables reprises par La Fontaine, s'étaient ignorés, mais ces œuvres ont pu lui parvenir par traduction orale.

Si notre fabuliste a eu de célèbres devanciers, il a eu également une riche postérité car le genre de la fable a été cultivé à toutes les époques : Renaissance, XVIII^e et XVIII^e siècles, Marceline Desbordes-Valmore, Madame de Genlis au XIX^e siècle, Assolant et Franck Nolain au XX^e pour ne citer que les plus connus.

Mais en France, de nombreuses fables ont été écrites dans les langues vernaculaires, et Jean-Baptiste MARTIN a eu l'heureuse idée de s'intéresser aux auteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Un recensement général l'a rapidement obligé à faire un choix parmi cette moisson, car les auteurs, sur la plupart connus du grand public, ont été légion. Ce travail collectif a donné naissance à une série de 7 livres : "Des Fables d'Auvergne-Rhône-Alpes", 5 volumes en langue francoprovençale qui représentent 174 fables (près de 700 pages) et 4 en occitan (ensemble 11), fables (plus de 1000 pages) !

On y trouve évidemment des imitations de fables de La Fontaine, parfois en grand nombre pour les plus célèbres, car les auteurs, comme tout les écoliers depuis jadis (au moins 1800), avaient appris une bonne vingtaine de fables de La Fontaine au cours de leur scolarité. Ainsi, on compte 14 nouvelles imitations de « La Cigale et la Fourmi » en francoprovençal, 11 en occitan, « Le Corbeau et le Fromage » connaît 25 versions francoprovençales et 13 versions occitanes. Il ne s'agit pas de simples traductions de « La Fontaine. Le plus souvent, les auteurs inventent leur fable une nouvelle dérivée de celle de La Fontaine. D'autres imaginent des suites à la fable de La Fontaine qui permet de voir une autre facette de la leçon à tirer : ainsi, « La Cigale et la Fourmi » devient le livre consacré à la cigale, au rôle de la fourmi, suivant la possibilité de l'auteur. Certains imaginent une suite à cette fable, mettant en scène une abeille génoise qui explique par l'exemple à une pauvre vieille les bienfaits de la charité.

Ailleurs, on trouve une version de la fable « Le Meunier, son Fils et l'Âne », fable d'un indien que La Fontaine a connue par un auteur français du XVII^e siècle. Or, celle que nous lisons dans les Mémoires savoyardes est datée de 1655 dans un ouvrage à cela qui a pu inspirer La Fontaine. D'autres fables sont originales. Le dernier volume consacré à chaque langue est composé de textes inspirés soit d'autres auteurs que La Fontaine, français ou étrangers, ou inventés par les auteurs, qui montrent à un réel talent littéraire. La fable a toujours été une source d'inspiration et elle permet ici aux lecteurs francophones d'apprécier le maître libérateur et linguistique de ces écrivains qui montrent, pour beaucoup, de réels talents poétiques.

Dans la série francoprovençale, qui représente les départements de l'ancienne région Rhône-Alpes et Genève, la Bourgogne et ses pays voisins. Il est représenté par Étienne Desroches, de Saint-Benoît-des-Bois, Lucien Jacrot de Ranchal et Jacques-Nicolas Villefranche qui publie une fable en patois de Villé-Morgen. Les autres volumes comprennent les parties occitanes de Rhône-Alpes et les départements de l'ancienne région Auvergne.

Une lecture attrayante, renouvelant l'image qu'on a de La Fontaine, et des bases de France.

CLAUDE MICHÉ, Académicien Honoraire

Éditions Mémoires de la Vallée des Alpes / Auvergne-Rhône-Alpes / Éditions bilingues (francoprovençal ou occitan / français / italien / BAC) pour les lycéens collées de chaque langue. La Savoie pour le dernier volume en francoprovençal et les 2 livres en occitan. Distribution LA SAGEVENS, à distance mais d'ici 75000 SAINT-ÉTIENNE-EN-GRENOBLE, TEL : 04 78 46 29 00. Site internet : <http://www.la-sagevens.org>

Page 4

Association de l'Érudition de la Région - Librairie de l'Annemasse (1985 - 2021)



SOMMAIRE :

Mot du président 1

Actualités 3

Dominique Ernst à chacun son Salève de A à Z	3
À l'honneur : la tulipe de Neydens	4
Conférence Philibert Simond	5
Enfin une bonne nouvelle pour notre patois	6
Les ateliers de généalogie	6
Les Jeudis du patrimoine	7
L'oratoire des Ussets un mystère à éclaircir	7

Carnet 9

Bibliothèque 9

Dons	9
Achats	13
Échanges	13

Carnet d'histoire 14

Erratum dans le dernier Benon	14
Un résistant oublié Victor Béveillad	15
Il y a cent ans, Jacques Duboin, devenait député la Haute Savoie	16
Les tracas de Dingy et Raclaz en zone « nono »	17
Les châteaux de Ternier, des siècles d'histoire à Saint-Julien-en-Genevois	18
La cloche qui s'est tue au village englouti	20

Le saviez-vous ? 22

À voir, lire et entendre 22



RÉDACTION :

Auteurs : Tony Bussat, Marie-Claire Bussat-Enevoldsen, Yves Dommange, Dominique Ernst, Claude Mégevand, Dominique Miffon.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.



Responsable de publication : Claude Mégevand.

Mise en page : Nathalie Debize.

Correcteurs : Jean-Yves Bot, Jean-Francois Délias, Silvére Ladoué, Gérard Lepère, Danièle Roset, Claude Stoubenfolle.

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :
LA SALÉVIENNE

4 ancienne route d'Annecy - 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Courriel :

contact@la-salevienne.org : organisation, conférence, parcours patrimoniaux, projet livres, etc.

tresorie@la-salevienne.org : trésorière

les-bornes@la-salevienne.org : Benon et tout ce qui concerne les activités sur le plateau des Bornes

N° ISSN : 2107-2930

La Salévienne vous souhaite une excellente année 2022